



BACTINET

DÉSINSECTISEUR

INSECTICIDE SPECIAL RAMPANTS

COMPOSITION : Substances actives : tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0.25% m/m
cyperméthrine (CAS n°52315-07-8) : 0.4% m/m
Propulseur : Butane.

PROPRIETES :

- 🌀 Action immédiate et persistante.
- 🌀 L'insecticide spécial rampants élimine tous les insectes rampants : cafards, araignées, fourmis, puces, punaises, etc...

La combinaison des différentes substances actives insecticides permet une utilisation sous 2 formes :

- 🌀 Traitement à effet immédiat par pulvérisation directe sur les insectes
- 🌀 Traitement longue durée (3 mois) : par pulvérisation sur les lieux de passage et leurs refuges.

MODE D'UTILISATION :

- 🌀 Bien agiter avant emploi.
- 🌀 Fermer portes et fenêtres de la pièce à traiter.
- 🌀 Tenir l'aérosol verticalement, puis pulvériser, à 30 cm, 1 à 2 secondes directement sur l'insecte pour une action immédiate. Pour une action longue durée, pulvériser, à 30 cm, 2 à 3 secondes par mètre linéaire sur les lieux de passage (encadrement des portes et fenêtres, bas de murs, plinthes, fissures, dessous d'éviers, etc.).
- 🌀 Après chaque traitement, quitter la pièce, laisser agir pendant 15 minutes puis bien aérer la pièce.
- 🌀 Renouveler l'opération dès réapparition des insectes ou à chaque fois que les surfaces ont été lavées.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit classé Extrêmement inflammable et Dangereux pour l'environnement. Pour plus d'informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.

N'hésitez pas à nous contacter !

PA de Brocéliande - BP 30019 - Rue des Huloux - 56801 PLOËRMEL Cedex

02 97 93 07 22
www.bactinet.com